

Charte de l'aménagement et de l'habitat durables

-

Territoire de Meyzieu



Sommaire



VISION

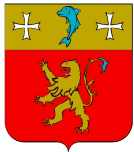
P.3

OBJECTIFS

P.5

ENGAGEMENTS

P.6



Vision

01 Proposer un **modèle d'aménagement et d'habitat durables dépassant les réglementations actuelles** et répondant aux enjeux de la ville d'aujourd'hui et de demain

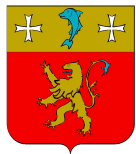
02 Développer une ville durable, c'est-à-dire une **ville solidaire, équilibrée, résiliente et sobre en carbone**

03 Renforcer la prise en compte des quatre axes structurants suivants :

- La **qualité du cadre de vie** ;
- La **mixité fonctionnelle et sociale** ;
- **L'accessibilité et la mobilité durable** ;
- Le respect des **équilibres écologiques**.



déclinés en 11 engagements

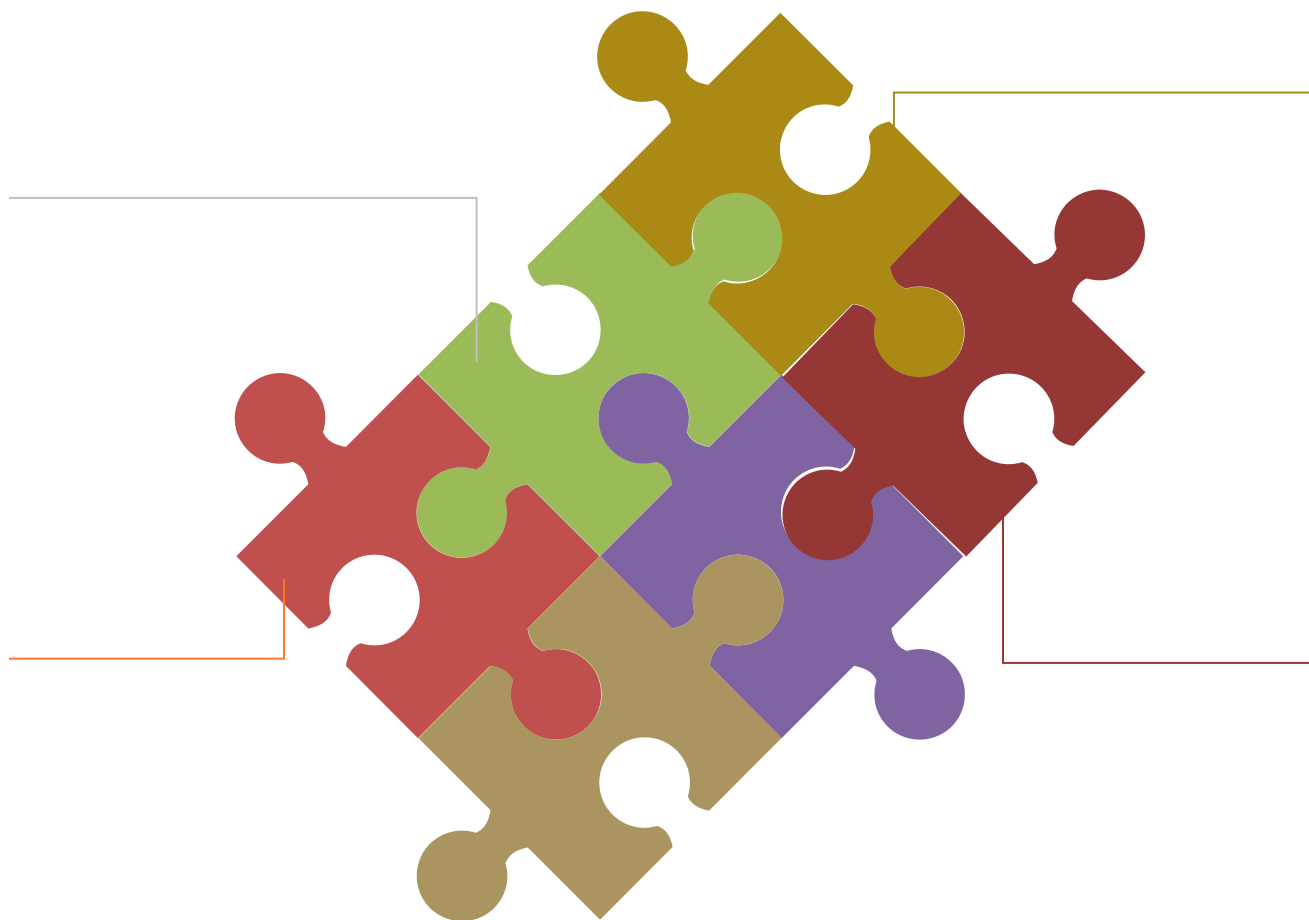


Objectifs

Répondre aux attentes, de plus en plus fortes de nos concitoyens en matière d'environnement, de solidarité, de santé et de bien-vivre.

Renforcer la qualité urbaine, architecturale, environnementale et sociale des projets à vocation d'habitat.

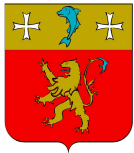
Mobiliser l'ensemble des métiers de la construction, de l'architecte à l'aménageur, du promoteur à l'artisan



Préserver le tissu pavillonnaire et reconstruire la ville sur la ville en adaptant les hauteurs à l'environnement

Faciliter la mobilité entre les différents points de vie pour les personnes en situation de handicap

Donner une plus grande place à l'expérimentation et à l'innovation en termes d'aménagement et d'habitat durables



Périmètre

01

➤ Une charte qui s'articule avec les réglementations locales et les attentes du PLU-H de la Métropole de Lyon

02

➤ Seuil d'application : opérations de logements (rénovation, réhabilitation ou construction) d'un total minimum de 800 m² de planchers

03

➤ Maîtrise d'ouvrage concernée : publique et privée



Engagements

Qualité du cadre de vie

01

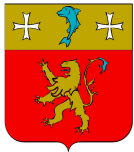
Insertion
urbaine

- Favoriser une **production de logements intégrée au contexte urbain local**, variée au niveau architectural
- Construire en **retrait de rue autant que possible**
- Privilégier les **toits à pente**
- **Résidentialiser** les programmes d'habitat collectif
- Lutter contre l'étalement **en reconstruisant la ville sur la ville**

02

Confort
d'usage

- Concevoir un **habitat bioclimatique**, sain, basé notamment sur la qualité des matériaux mis en œuvre
- **Prolonger vers l'extérieur** les logements par des espaces extérieurs
- Privilégier **l'éclairage naturel**, les logements traversants, une **double exposition** à partir du T3, une **isolation phonique** de qualité
- Mettre à disposition des **logements adaptés aux handicaps autres que moteurs** (auditifs, visuels, neurologiques) pour un habitat plus inclusif



Engagements

Mixité fonctionnelle et sociale

03 Mixité sociale

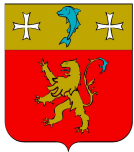
- Proposer une **mixité de logements** à l'intérieur de chaque programme d'habitat collectif
- Renforcer le **vivre ensemble** et déployer une « charte de l'habitant »

04 Mixité fonctionnelle

- Développer une **mixité des fonctions** urbaines au sein des opérations d'aménagement et des projets immobiliers, et promouvoir les « socles actifs » sous les logements
- Expérimenter des **espaces modulables**

05 Maîtrise des charges

Concevoir des **opérations économes en charges** et en dépenses d'entretien pour les occupants, tout en préservant les objectifs de qualité



Engagements

Accessibilité et mobilité

06

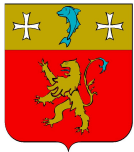
Mobilité durable

- Renforcer l'intégration des **modes de déplacements actifs et collectifs** dans les aménagements et ajuster la place accordée à la voiture sur l'espace public
- Systématiser les **parkings en sous-sols** des immeubles
- Travailler la mobilité à l'échelle d'un quartier et non programme par programme

07

Accessibilité

Renforcer l'**accessibilité des espaces** aux personnes en situation de handicap et la mobilité entre ces espaces de vie



Engagements

Environnement

08
Energie, climat

Renforcer la **sobriété énergétique** des logements, prévenir les îlots de chaleur

09
Gestion des ressources

- Limiter l'empreinte environnementale des opérations en se conformant à la RE2020, en utilisant des **matériaux bas carbone et biosourcés**, en préservant la ressource en eau et en optimisant la gestion des déchets
- Mettre en place la **charte chantiers exemplaires et durables**

10
Biodiversité

- Renforcer la prise en compte et la **valorisation de la biodiversité** dans les opérations d'aménagement en dépassant la seule dimension esthétique et paysagère
- Préserver le **patrimoine arboré** (au-delà des arbres classés)

11
Eco-quartier

Créer un ou plusieurs **(éco)-quartiers** à énergie positive, à faible impact carbone et solidaire